



DÉLIBÉRATION N° 19/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

OBJET :

FINANCES

BUDGET ANNEXE PÔLE MÉDICAL

Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du Pôle Médical 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 mars 2024.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Caroline POULET – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

Mme Lucie PINTO par Mme Laurence DUPONT.

M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM.

M. Alexis VALLENT par M. Eric DERSIGNY.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le rapport sur l'organisation et le fonctionnement du Pôle Médical 2023 retrace, notamment, le contexte de création de l'établissement, la structure juridique, l'occupation des locaux ainsi que les coûts de fonctionnement.

Pour faire suite à la présentation de ce document, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu :

- **PREND ACTE** du rapport sur l'organisation et le fonctionnement du Pôle Médical 2023 ci-joint.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 8/4/2024

Publié ou notifié

le : 9/4/2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

